

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 32 (1986)
Heft: 11

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



canton de bâle



« Bâle 1996 » remet cinq millions au groupement « Musterbasel »

Au nom de la population de Bâle, la fondation « Bâle 1996 » a remis à Brüglingen près de Bâle cinq millions de francs au groupement « Musterbasel » qui, de manière symbolique, a reçu un chèque. Au cours des 10 prochaines années, la nouvelle fondation aura pour tâche d'aviver la vie intellectuelle, culturelle et sociale de Bâle. Elle encouragera des projets visant à faire de Bâle une ville de rencontre et d'échanges culturels. A cela s'ajoutera l'octroi de bourses.

Exposition Monet à Bâle : plus de 51 000 visiteurs

L'exposition estivale consacrée au peintre impressionniste Claude Monet au Kunstmuseum de Bâle a enregistré un record absolu de visiteurs. Durant les quatre premières semaines, 51 730 personnes ont admiré les nénuphars de Monet et acheté plus de 6 900 catalogues.

Mort du couturier bâlois Fred Spillmann

Le couturier bâlois Fred Spillmann est décédé à Bâle sa ville d'origine, trois jours avant la présentation de sa 100^e collection. Considéré comme un original dans la cité rhénane, Spillmann était reconnu comme l'un des grands de la mode à travers le monde. Son année de naissance reste un secret qu'il n'a jamais voulu divulguer.

Chaque présentation d'une collection de Spillmann était un événement à Bâle. Le couturier en faisait un véritable spectacle, dont il était le metteur en scène et l'acteur principal. Les Bâlois aimaient ses créations, originales et extravagantes comme la vie de Spillmann, mais surtout son humour.

Fred Spillmann est issu d'une famille bourgeoise de Bâle. Ses parents ayant refusé qu'il devienne acteur, Spillmann se rendit à Berlin, puis à Paris, pour y suivre les cours dans des écoles de mode. Il revint à Bâle en 1932, ville qu'il ne quittera plus malgré les propositions alléchantes qui lui ont été faites de s'installer à Paris.



canton de berne

600^e anniversaire du rattachement de l'Obersimmental à Berne

Après Sempach, c'est au tour de l'Obersimmental de fêter un 600^e anniversaire : celui

de son rattachement au canton de Berne. Les manifestations officielles, auxquelles ont participé les neuf membres du Gouvernement bernois, se sont déroulées à Zweisimmen.

Une grande fresque théâtrale retraçant l'histoire de cette vallée a été représentée. Cette fresque, en 14 tableaux, avait nécessité la présence de 300 acteurs.

« Même si l'Obersimmental a été annexé à Berne contre son gré en 1386, les habitants ne se sont pas montrés trop mécontents » a écrit Martin Krebs, préfet de l'Obersimmental dans la plaquette éditée pour l'occasion. En souvenir de l'évènement, dans les quatre communes du district (Boltigen, Zweisimmen, St. Stephan et la Lenk) des feux ont été allumés.

Plus de double mandat pour les Conseillers d'Etat bernois

A l'avenir, les conseillers d'Etat bernois ne pourront plus siéger à l'Assemblée fédérale. C'est ce qu'ont décidé les députés au Grand Conseil bernois au deuxième jour de leur session ordinaire en acceptant une notion chargeant le Conseil exécutif de réviser la loi dans ce sens.

Deux membres du Gouvernement bernois sont concernés par ce texte : Bernhard Müller (Union démocratique du centre) et Kurt Meyer (Parti socialiste) qui siègent au Conseil national. Et selon le droit actuel, au maximum quatre conseillers d'Etat peuvent siéger à l'assemblée fédérale.

L'approbation de cette motion est une des conséquences de l'affaire des finances. En février 1985, le parlement avait à une forte majorité rejeté une motion similaire. Le motionnaire a du reste évoqué le scandale en déclarant qu'il était à imputer à l'accumulation des fonctions par les conseillers d'Etat. Il a ajouté que la population était en faveur de l'abandon du principe d'éligibilité des Conseillers d'Etat à l'Assemblée fédérale. Une population qui aura l'occasion de se prononcer sur le sujet lors de la votation sur l'initiative lancée par l'Union démocratique fédérale.

Dans sa prise de position, le Gouvernement avait rejeté cette motion. Arguant qu'une exclusion totale de l'éligibilité des conseillers d'Etat à l'assemblée fédérale aurait plus d'inconvénients que d'avantages pour l'Etat. En outre, dans le cadre du traitement de l'initiative de l'UDF et de la révision totale de la Constitution bernoise, le parlement aura l'occasion de se prononcer sur cette affaire, avait estimé le Conseil exécutif. Pour les élections fédérales de 1987 déjà, aucun conseiller d'Etat ne devrait figurer sur les listes.

Les partis politiques bernois seront dorénavant financés par l'Etat

Les partis et groupes politiques bernois seront à l'avenir soutenus financièrement par l'Etat. C'est à une large majorité que le Grand Conseil bernois a adopté, en première lecture une modification dans ce sens de la loi sur les droits politiques. Les députés ont par ailleurs accepté à l'unanimité un décret qui attribue le secrétariat de la commission de gestion à la Chancellerie d'Etat et non plus au premier secrétaire de la direction des finances.

C'est principalement lors de votations ou d'élections que les partis politiques auront droit à des contributions de l'Etat. Il faudra toutefois que les partis aient une certaine représentativité puisque seuls les groupements ayant obtenu au moins 3 % des suffrages exprimés (élections cantonales) ou 2 % (élections fédérales) dans un cercle électoral auront droit à la manne cantonale.

Chaque groupement politique recevra en outre une contribution par siège obtenu. Cette clause a été critiquée par les représentants des petits partis qui craignent d'être ainsi prétérités.

Pour les élections au Grand Conseil, l'Etat devra ainsi déboursier environ 160 000 francs et 130 000 francs pour les élections au Conseil national. Les communes devront adresser aux électeurs, outre le matériel électoral, la propagande de tous les partis. L'Union démocratique du centre a critiqué cette mesure estimant qu'elle limite l'indépendance des communes.



canton de genève

Le rosier de l'avenir testé à Genève

Le Laboratoire de Technique Agricole de Genève s'est lancé sur les traces de la rose miracle. Il poursuit un essai pilote de trois ans, destiné à tester des rosiers particulièrement résistants au milieu urbain et à des conditions climatiques difficiles. Depuis avril 1985, 18 parcelles de références comprenant 4 000 rosiers de 17 variétés ont été installés dans toute la ville de Genève, qui est la première en Europe à tester ces rosiers.

Ces roses ont été créées par l'entreprise Meilland d'Antibes dans le sud de la France. Les premières parcelles ont été plantées en avril 1985 à Genève suivies d'autres plantations en avril dernier. Certains rosiers ont été placés à des carrefours très fréquentés.

A ce stade de l'expérience, M. Gérald Meylan, directeur-adjoint du Laboratoire de Technique Agricole tire les premières observations, qui sont plutôt optimistes. Certaines variétés de roses ont donné des pousses latérales de plus de 2 mètres, 6 mois seulement après leur plantation. Le sol a donc été très vite recouvert et il n'y a plus de problèmes de talus ou de mauvaises herbes.

Aucun de ces rosiers n'a été traité et la plupart d'entre eux s'avèrent très résistants aux maladies et au micro-climat genevois. Les plantes semblent également très bien survivre à la pollution, mais il est encore trop tôt pour l'affirmer. Les conclusions définitives seront présentées à la fin de l'année prochaine.

Le but de cette expérience est d'introduire une nouvelle espèce florale, qui nécessite très peu de soins et qui résiste aux conditions les plus difficiles. Et surtout, de voir réapparaître la rose au cœur de nos villes. Cet essai est soutenu par les départements cantonaux de l'intérieur et de l'agriculture, ainsi que des travaux publics et par le Service des sports de la Ville de Genève. Ces roses sont actuellement produites dans le Var en France et à Séville en Espagne. Leur production débutera prochainement en Suisse également.

60 spécialistes de 10 pays, dont les Etats-Unis, l'Australie, le Canada et Israël se rencontreront dans la Cité de Calvin pour faire le point sur ces roses qui pourraient orner un bon nombre de villes à l'avenir.

Une « Fondation Denis de Rougemont pour l'Europe » à Genève

Les membres du Centre Européen de la Culture, fondé par Denis de Rougemont, viennent d'approuver les statuts d'une « Fondation Denis de Rougemont pour l'Europe » annonce le Centre européen dans un communiqué. Cette nouvelle fondation, placée sous la surveillance du Département fédéral de l'intérieur, a pour but « d'assurer l'existence du Centre et de permettre la poursuite de ses activités ».

La Fondation entend contribuer à définir l'apport de la Suisse à une politique de développement de la vie culturelle européenne. Elle soutient le développement parmi les peuples européens de la conscience de leur solidarité et de leur appartenance à une même culture.

Les initiateurs désirent ainsi poursuivre l'action de Denis de Rougemont, décédé en décembre dernier, et qui a fourni une contribution de dimension historique à la construction de l'Europe.

Exposition sur la femme dans l'Egypte des Pharaons

Après Munich, Berlin, Bruxelles, Barcelone et Madrid, Genève a le privilège de présenter, en exclusivité pour la Suisse, 96 œuvres exposées habituellement au Caire. Cette collection, qu'abrite le Musée d'art et d'histoire de Genève du 28 août au 30 novembre, a pour thème la femme égyptienne au temps des pharaons.

Cette exposition exceptionnelle, réalisée sur l'initiative de l'Organisation des antiquités égyptiennes au Caire et de la Collection d'art égyptien de Munich, a été inaugurée en présence d'une foule de personnalités. Parmi les

plus connues, citons le président de la Confédération M. Alfons Egli et M. Ahmed Heikal, ministre égyptien de la Culture.

Tous les genres et toutes les périodes de l'art égyptien antique y sont représentés sous forme de statues monumentales, bijoux stèles funéraires, objets de la vie quotidienne, statuettes, portraits en pierre, couvrant près de 3000 ans de civilisation.

Groupés par thèmes, ils évoquent la femme déesse ou prêtresse, épouse et mère, reine ou magistrat, servante ou esclave. Mais l'homme, que cela soit sous la forme d'un dieu, d'un pharaon ou dans une fonction moins noble, trouve aussi sa place et son rôle dans la société antique. Des études récentes ont montré qu'hommes et femmes avaient un statut similaire. La femme tenait même parfois une place prépondérante. Ce sont elles, par exemple, qui tenaient les cordons de la bourse du ménage.

Cette exposition est pour diverses raisons un événement artistique important pour la Suisse. Les riches collections du Musée du Caire sortent rarement d'Egypte et l'exposition de Genève présente des œuvres encore jamais exposées.

Nouveau secrétaire général de l'Université de Genève

Le Conseil d'Etat genevois a nommé M. André Vifian secrétaire général de l'Université de Genève. M. Vifian succède à M. Bernard Ducret, licencié en droit, en fonction depuis 1961 et qui prend sa retraite à la fin de cette année. M. Ducret est, par ailleurs, depuis 1976, secrétaire général des Rencontres internationales de Genève (RIG).

Né à Genève en 1938, ingénieur-géologue de la faculté des sciences, M. Vifian est depuis 1972 secrétaire général du Conseil suisse de la science, organe consultatif du Conseil fédéral en matière de politique scientifique. Responsable du secrétariat du recteur, M. Vifian sera chargé des contacts avec la Cité, notamment sur le plan de l'information, et en matière de collaboration entre l'Université, les collectivités publiques et l'économie, et représentera l'Université dans de nombreuses commissions fédérales et internationales.

Départ du chancelier d'Etat

En fonction depuis 1978, le chancelier d'Etat genevois Dominique Haenni a annoncé qu'il cesserait ses activités à fin janvier 1987 pour entrer dans le secteur privé. Conséquence de cette décision, il démissionnera de son poste de président de la Conférence suisse des chanceliers d'Etat qu'il assume depuis l'an dernier.

M. Haenni envisage de se lancer dans le domaine de conseil de gestion d'entreprises, notamment dans le secteur public, tant en Suisse qu'à l'étranger, mais ne quittera pas pour autant Genève. Il a souligné que sa décision n'était en aucune manière inspirée par des motifs politiques mais par un réel désir de « s'occuper maintenant d'autres problèmes ».

Né à Lausanne en 1937, M. Haenni a fait ses classes primaires au Canada puis à Carouge (GE), son collège à Sarnen (OW) sa maturité en 1958, puis une licence en droit à l'université de Fribourg, une licence en droit comparé à Chicago. Après avoir obtenu son brevet d'avocat à Genève, il y a fait carrière dans l'administration cantonale pendant 10 ans, avant d'être élu par le gouvernement genevois au poste de chancelier d'Etat avec, comme le prévoit cette fonction, voix consultative dans les séances du Conseil d'Etat.

canton des grisons

Une société américaine soignera l'image de marque de St-Moritz

Une société américaine filiale du groupe publicitaire Mc Cormack, soignera l'image de marque de St. Moritz dans le monde. Le contrat confiant à la société International Management Group (IMG) l'ensemble des droits d'utilisation du nom de la station grisonne à des fins promotionnelles sera signé prochainement, a confirmé le directeur de l'office du tourisme de St-Moritz, Hanspeter Danuser.

St-Moritz compte ainsi accroître ses recettes et améliorer son image de marque à l'étranger, d'où proviennent les trois-quarts de ses hôtes. L'accord, qui n'a pas été sans provoquer des grincements de dents dans une certaine couche de la population, intervient au moment où l'industrie touristique de la région se voit affectée par la désertion de nombreux touristes américains.

Selon M. Danuser, St-Moritz s'efforcera de maintenir son image de station destinée à une clientèle élitaire, fidèle aux clichés tant de fois développés dans la presse à sensation.

Interrogé, le porte-parole de l'Office national suisse du tourisme s'est déclaré sceptique quant à une adoption éventuelle par d'autres régions touristiques de Suisse du modèle de promotion publicitaire développé à St-Moritz.



canton du jura

Retraite anticipée : pas de faveurs aux enseignants jurassiens

Les enseignants jurassiens âgés de plus de 60 ans ne bénéficieront pas d'avantages financiers s'ils prennent leur retraite de façon anticipée. Dans un arrêt du 12 août, rendu public, la Cour constitutionnelle du canton du Jura a cassé la décision du parlement du 24 avril dernier de favoriser la mise à la retraite des enseignants en vue de résorber le chômage dans ce secteur.

Dans le cadre de la révision du décret sur la caisse de pensions, le parlement avait décidé de ne pas réduire la rente de 5 % par année d'anticipation et ce jusqu'au 31 juillet 1992. La mesure, fortement contestée, avait nécessité le vote décisif du président de la chambre. Le gouvernement jurassien, également opposé à ce privilège discriminatoire envers les autres fonctionnaires, a recouru auprès de la Cour constitutionnelle.

Dans son arrêt, la Cour constate que cette inégalité de traitement n'a pas de justification suffisante. La faveur accordée aux enseignants n'est pas de nature à réduire véritablement le chômage, écrit-elle. Par conséquent, la Cour constitutionnelle jurassienne déclare nulle et non avenue la décision parlementaire.

Le peintre Jean-François Comment honoré par le gouvernement

Le Prix des arts, des lettres et des sciences d'une valeur de 10 000 francs et institué par le gouvernement jurassien, a été remis à Porrentruy au peintre Jean-François Comment par François Mertenat président de l'exécutif jurassien. Jean-François Comment, originaire de Courgenay et domicilié à Porrentruy, a reçu ce prix pour l'ensemble de son œuvre picturale.

Jean-François Comment, né en 1919, a étudié les beaux-arts à Bâle avant de rentrer dans le Jura en 1945. Entre 1952 et 1956, il est récompensé par trois bourses fédérales, ce qui lui permet de s'affirmer. Il est également l'un des instigateurs avec Pierre-Olivier Walzer, de l'Institut jurassien des lettres et des arts.

Jean-François Comment a participé à plus de 330 expositions à travers le monde et ses œuvres ont été acquises par de nombreux musées suisses et étrangers. En 1971, il a réalisé, avec le poète jurassien Alexandre Voisard, une suite de lithographies sur le thème de la liberté qui constitua un événement tant artistique que politique en cette période de tensions entre Berne et le futur canton du Jura.

Au cours de son allocution, François Mertenat a rappelé le combat mené par Jean-François Comment contre l'établissement d'une place d'armes dans les Franches-Montagnes.

Rendons à César ce qui est à César et Saint-Imier au Jura bernois (n° 7/8)

Regrettable lapsus dont nous nous excusons auprès de nos lecteurs. Réd

canton de neuchâtel

Des enfants créent leur propre opéra

Première au Théâtre de la Chaux de Fonds

La culture « bouge » chez les Neuchâtelois, chez les jeunes en particulier : vingt-quatre écoliers de 11 à 16 ans ont monté un opéra d'une heure, « Alice », inspiré du célèbre conte de Lewis Carroll, mais où, au lieu des rêves fantastiques, l'action se déroule dans le réel. L'idée ? Elle est d'Yves Senn, 21 ans passionné d'art lyrique, qui dirige la troupe, chanteurs et instrumentistes, sur son propre livret.

Il s'agissait, d'abord, d'utiliser d'excellentes voix de l'école secondaire pour former un chœur. De fil en aiguille, c'est devenu un opéra, entièrement monté par les adolescents piqués au jeu, avec le concours d'Alain Corbellari, 19 ans, musicien et compositeur, et Frédéric Maire, 24 ans, cinéaste, pour une mise en scène des plus fantaisistes portant les songes d'Alice dans le concret, sous le drap bleu nuit de son lit. Un opéra pas comme les autres, un coup de folie - les pieds sur la terre avec un budget modeste, environ 100.000 francs, et le bénévolat - brisant le carcan du spectacle lyrique traditionnel.

Avec l'aide, aussi, de Jacques Offenbach, quelques extraits saupoudrés dans la parti-

tion du Chaux-de-fonnier. Ce sera un pied de nez indulgent à l'opéra des grandes personnes. Mais pas sans références ni formation : la plupart des protagonistes, néophytes, se sont familiarisés avec la scène à Genève, Lausanne et Bienne. Ils y croient et comptent bien être pris au sérieux, avec des sourires complices et sans condescendance.

Gorges de l'Areuse : 100^e anniversaire

A l'occasion de son 100^e anniversaire, la Société des sentiers des Gorges de l'Areuse préoccupée de tout temps de la sauvegarde de ce site naturel, a organisé une grande fête début septembre à Champ-du-Moulin. Au programme : une marche commémorative ainsi qu'une animation quasi permanente. Parallèlement pour marquer cet évènement, la Société a édité un ouvrage fort complet sur la région des Gorges de l'Areuse, publié par les Editions de la Baconnière.

Toute la région des Gorges de l'Areuse, située au pied du Creux-du-Van, constitue un vaste parc naturel. Les hommes des cavernes, rappelle la Société, y chassaient déjà l'ours lorsqu'ils logeaient à la grotte de Cotencher. Puis, au temps des Celtes, les druides avaient coutume d'aller offrir leurs sacrifices aux esprits du lieu sous la vaste voûte de la baume du Four.

Depuis une centaine d'années, un bon réseau d'excellents sentiers entretenu avec soin par la Société permet de parcourir ce lieu sauvage de Boudry à Noiraigue, de Champ-du-Moulin à Chambrelin, jusque dans le défilé escarpé du Gor. A l'occasion de cet anniversaire, des spécialistes de la géologie, de l'hydrologie, de la botanique, de l'archéologie et de la spéléologie ont été invités à présenter aux promeneurs les aspects si variés de ces Gorges.

Un fabuleux héritage exposé à La Chaux-de-Fonds

Trente toiles de maître, léguées à la commune, ont été exposées jusqu'au 5 octobre au Musée des Beaux-Arts de la ville.

Les Chaux-de-fonniers ont enfin pu après six mois de patience, admirer les trente chefs-d'œuvre qui ont été légués à leur commune en janvier dernier par l'une de leurs concitoyennes décédées.

Le décès, au début de cette année, de Madeleine Junod avait été unanimement ressenti à La Chaux-de-Fonds, tant cette femme chef d'entreprise avait toute sa vie durant déployé une intense activité de mécène à l'endroit des multiples personnes et sociétés de la région. L'émotion n'atteignit toutefois son comble que quelques jours plus tard, lorsque l'on apprit que, dans une dernière manifestation de sa générosité, la défunte avait, par testament, attribué à sa ville une trentaine de toiles de maître dont la valeur marchande s'élevait à plusieurs millions de francs, et qui, d'un seul coup, dotait La Chaux-de-Fonds d'une collection d'une qualité unique en Suisse romande.

Aucune salle d'exposition n'étant immédiatement à même de les recevoir, on avait alors, pour des raisons de sécurité et de con-

servation, entreposé ces œuvres dans une banque, et ce n'est qu'aujourd'hui, une fois les murs du Musée des Beaux-Arts aménagés en conséquence, que le public a été invité à venir les contempler.

« On croit rêver ! »

« On croit rêver ! », s'exclament, euphoriques, les responsables culturels. A Goya succède Pissaro, Derain côtoie Constable tandis que Liotard rivalise d'éclat avec Renoir et Modigliani. Une collection sage, classique, impressionnante parce qu'attachée à des valeurs « faites », relève le conservateur Edmond Charrière. Et d'extraire les pièces les plus notables : un remarquable Matisse de l'époque niçoise, deux Van Gogh, l'un de la période hollandaise, l'autre imprégné du soleil du sud ; un somptueux paysage de Gauguin, un « Saint-Sébastien » de Delacroix, enfin, l'un des Soutine les plus inquiets.

Des carences.

Ce fabuleux héritage a mis en lumière les carences de la ville en matière de locaux d'exposition. Conséquence de la crise économique de ces dernières années et du manque d'argent qui en découle : le musée n'a subi aucune rénovation depuis bientôt deux décennies ; ses salles sont dès lors vétustes, parfois à la limite de l'insalubrité. Les systèmes de climatisation et de sécurité sont défectueux, et ne permettraient guère de conserver dans des conditions décentes des œuvres de grande valeur. L'étude d'une restructuration complète a été confiée récemment à un architecte. Un crédit extraordinaire sera par ailleurs demandé prochainement au législatif communal en vue de construire une annexe au bâtiment actuel.

Curiosité et innovation.

A noter que la possession de la prestigieuse « collection Junod » n'a pas incité la direction du musée à la passivité ; celle-ci est bien décidée à poursuivre une politique de curiosité et d'innovation. Ainsi, parallèlement aux peintures pré-citées, l'institution chaux-fonnaise expose une cinquantaine de dessins de Camille Graeser, l'un des représentants les plus éminents de l'art concret zurichois.

Neuchâtel : huit Américains de retour aux sources

A l'occasion du 250^e anniversaire de la mort de Jean-Pierre de Pury, et du 200^e anniversaire de celle de son fils David, bienfaiteur de la ville de Neuchâtel, une délégation de huit citoyens américains de la « Purysburg preservation society » a été reçue à Neuchâtel. Descendants de citoyens neuchâtelois, ils n'ont pas oublié l'épopée de la fondation de la ville de Purysburg (Caroline du Sud), au XVIII^e siècle.

Il ne reste aujourd'hui de Purysburg qu'un cimetière et une église en ruines. Mais les

descendants des premiers émigrés neuchâtelois sont encore nombreux aux Etats-Unis, notamment dans les Etats du Sud. Ils ont récemment fondé une société pour en préserver le souvenir. L'épopée de Purysburg n'est d'ailleurs pas tout à fait tombée dans l'oubli : lors de son arrivée à Genève, l'an passé, le président Reagan y avait fait une brève allusion.

En 1731, le Neuchâtelois Jean-Pierre de Pury s'était adressé au roi d'Angleterre Georges III, qui souhaitait développer sa colonie en Nouvelle Caroline du Sud. Pury s'engagea à fonder une ville qui s'appellerait Purysburg, au bord du fleuve Savannah, et promit d'y transporter 600 familles de gens habiles et travailleurs. A la condition que seuls des protestants réalisent ce projet, le roi accéda à sa demande et le nomma colonel et commandant de la ville à créer.

Entre 1732 et 1734, les colons répondant aux noms bien neuchâtelois de Jeanneret, Bourquin, Humbert ou Huguenin embarquèrent sur des vaisseaux mis à disposition par le roi. La ville connut un rapide développement jusqu'à la guerre d'indépendance. Décédé en 1736 déjà, Jean-Pierre de Pury fut remplacé par son fils Charles. Au premier déclin dû à la guerre d'indépendance s'ajouta celui de la guerre de sécession, peu après 1850. Purysburg ne se releva pas de nombreuses opérations militaires dont elle fut le théâtre. Ses habitants vendirent peu à peu leurs terres et s'installèrent en Géorgie.



canton de schaffhouse

Le plus vieux journaliste suisse a 102 ans
Karl Augustin, le plus vieux journaliste actif de Suisse a fêté son 102^e anniversaire. Il est né à Sternberg, dans ce qui était encore la Bohême et Moravie. Après quelques années d'errance, Karl Augustin s'est établi à Thayngen dans le canton de Schaffhouse, où il a fondé une imprimerie il y a 75 ans. Il la dirige toujours et emploie 200 personnes. Karl Augustin écrit encore chaque semaine un article pour un journal local.

Conseils

dans la fondation,
l'acquisition par héritage
ou l'administration de sociétés
anonymes en Suisse:
planification ou contrôle financiers,
conseils juridiques ou fiscaux,
représentation de membres
absents.



Treuhand Sven Müller

Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon-Zürich
Tél. 055/42 21 21, Tlx 87 50 89 sven.ch



canton de soleure

Prix artistiques et culturels attribués à Soleure

C'est au sculpteur Schang Hutter qui vit à Berlin et à Küttigkofen SO qu'a été attribué le prix artistique soleurois, a annoncé le Gouvernement soleurois. Outre le prix artistique, d'autres distinctions pour une valeur totale de 100 000 ont été distribuées.

Le prix du film est allé à Bruno Moll (Olten). Un prix spécial a été attribué au fabricant d'instruments Kuno Schaub (Neuendorf). La triennale internationale pour les arts graphiques (Granges), le cinéaste Ernst Brun (Soleure), l'historien Erich Meyer (Starkkirch-Wil), ainsi que les promoteurs culturels Hans Hohler (Olten) et Peter Scherrer (Soleure) se sont vu remettre un prix culturel.



canton du tessin

Botta choisi pour la reconstruction d'une église tessinoise

L'église de Mogno, dans la haute Maggia, détruite par une avalanche, sera reconstruite par l'architecte de renommée internationale Mario Botta. C'est ce qu'a indiqué le comité responsable de la reconstruction au cours d'une conférence de presse, à Locarno. C'est la première fois que cet architecte peu conventionnel est chargé d'un tel mandat. La petite église, datant du 17^e siècle, dans le hameau de Mogno, qui compte 50 habitants, avait été gravement endommagée par l'avalanche en avril dernier avec une douzaine de maisons. Le bâtiment n'étant pas assuré, on espère financer sa reconstruction grâce à des dons.

L'architecte Mario Botta a 42 ans. En plus d'une douzaine de maisons dans le sud du Tessin, on lui doit des écoles, des banques, des centres administratifs et des bibliothèques. Des galeries d'art à New-York et Tokyo sont ses dernières réalisations.

Pro Venezia achève la rénovation de la colonne Saint-Marc

La fondation suisse Pro Venezia, après la rénovation de l'église San Stae, a également achevé celle d'un autre monument important de Venise, la colonne Saint-Marc. Comme l'a communiqué la fondation, il aura fallu environ une année pour sa remise en état, qui a été menée en étroite collaboration avec les autorités vénitienes.

La colonne Saint-Marc, avec son lion ailé, a été amenée d'Orient probablement au 12^e siècle. La pollution ainsi que l'air très salé avaient fortement attaqué le monument. par la restauration, il s'agissait notamment d'empêcher le granit gris de continuer à s'effriter. En outre, le chapiteau a été rendu

étanche. Le coût de ces travaux s'est élevé à environ cent mille francs.

Aujourd'hui, la colonne Saint-Marc, haute de 13 mètres, est encore privée de son lion ailé. Emblème de la république de Venise au même titre que les chevaux de Saint-Marc, il fait actuellement l'objet de recherches et devrait être restauré ultérieurement. Mais cela nécessitera des moyens supplémentaires - entre 100 000 et 150 000 francs. A cette fin, la fondation poursuit sa collecte.

Pro Venezia a été fondée en 1972, après que l'UNESCO et le Conseil de l'Europe eurent exhorté leurs membres à soutenir Venise dans sa lutte contre la dégradation et le dépérissement de ses trésors artistiques. Comme première action, la fondation a restauré l'église San Stae en 1978/79, avec le soutien de la Confédération qui en a été récompensée, en 1980, par le prix Torta de Venise.

Lugano-Locarno en train : plus de changement à Bellinzone

Un train fera l'an prochain le trajet Locarno-Lugano en passant par Giubiasco. Introduit à titre d'expérience, avec l'horaire 1987, ce train-navette permettra de relier les deux grands centres tessinois sans changement à Bellinzone.

Ainsi que le communique le Département tessinois des travaux publics, cette décision, prise par la Direction générale des CFF, répond à une requête émise l'année dernière, par le Conseil d'Etat tessinois et par les communes de Lugano et Locarno. Le train-navette Lugano-Locarno circulera cinq fois par jour.



canton du valais

Un bloc de bronze posé au Cervin

Un bloc de bronze de sept cents kilos a été posé par un hélicoptère venu de Genève au sommet du Cervin dans le but « de remplacer le caillou offert aux Américains » il y a deux ans. Le sculpteur genevois André Bucher qui est à l'origine de cette opération insolite entend par là protester contre le fait qu'on a porté atteinte au patrimoine national en donnant un morceau de notre pays à des étrangers.

Ce bronze a été solidement fixé dans le massif valaisan par des alpinistes, et cela au moyen de ciment et pitonné. Le sculpteur genevois a même entrepris des démarches pour que le caillou du Cervin qui fit parler de Zermatt dans le monde entier soit restitué aux Valaisans.

Dans les milieux alpins de la station, on a souri à cette opération en faisant remarquer que le Cervin « n'en finit pas de servir à la publicité ». Les guides relèvent que nombreux sont les alpinistes qui chaque année s'en vont aux quatre coins du monde en emportant un morceau de la reine des montagnes. Ils relèvent d'autre part, non sans humour, que chaque saison, parfois chaque jour « des tonnes de cailloux dévalent le Cervin et qu'on serait très heureux à Zermatt si les Genevois les ramenaient au sommet... »

Le « Frisan », nouveau vin blanc valaisan

Le « Frisan » tel est le nom du nouveau vin blanc valaisan qui ne méritera pas l'appellation de « Fendant ». La nouvelle a été communiquée à Sierre par les responsables de l'OPEVAL (Organisation professionnelle de l'économie viti-vinicole valaisanne). Il s'agit d'un vin blanc ayant entre 65 et 70 degrés œchsle pour le chasselas et entre 71 et 80 degrés pour le sylvaner. La teneur alcoolique du Frisan ne doit pas dépasser 10,5 % en volume. Il s'agit là d'un vin léger, bon marché qui pourra être servi en toute circonstance.

Désormais le nom de « Fendant » sera réservé aux vins blancs valaisans de qualité sondant plus de 70 degrés œchsle. Le « Frisan » pourra également être issu de l'assemblage de chasselas et de sylvaner, le nom de « Johannisberg » étant réservé au sylvaner sondant plus de 80 % œchsle. Près de mille propositions ont été adressées à l'OPEVAL à l'occasion du concours organisé pour désigner le nouveau vin. Il s'agissait de trouver une appellation de deux syllabes, facilement assimilable par les consommateurs des trois régions linguistiques.

Un modèle réduit d'hélico « piloté » jusqu'à 3200 m

En présence de tout un parterre de touristes, de passionnés d'aviation et d'un jury désigné par l'Aéro-club de Suisse, le champion d'Allemagne de modèles réduits Ewald Heim, de Stuttgart, a établi le nouveau record de vol en altitude aux commandes d'un hélicoptère et pilotant en parallèle un modèle réduit. Parti de Zermatt (1600 m d'altitude), il est monté jusqu'à 3200 m, soit une « grimpe » de 1600 mètres. Le précédent record avait été atteint par le Soviétique V. Makeev avec 1120 mètres.

Ce nouveau record du monde a été officiellement homologué. Ewald Heim, âgé de 41 ans, avait pris place à bord d'un hélicoptère d'Air-Zermatt. En décollant de Zermatt, il a fait partir simultanément, en le commandant depuis l'intérieur de l'hélicoptère, son modèle réduit. Il est monté ainsi, en direction du Cervin, jusqu'à plus de 3200 m. Le vol a duré plus d'une heure à la vitesse de 45 km/heure. Ewald Heim n'a pas pu, comme il l'espérait en cette occasion, contourner le Cervin en parallèle avec son modèle réduit d'hélicoptère de 4 kg 500. C'est la première fois qu'un record mondial de modèle réduit est réalisé en Suisse.



Les patrons romands se mettent au « schwyzertütsch »

Le 28 juin dernier, alors que la plupart des gens ne pensaient plus qu'à leurs vacances, six patrons vaudois se préparaient à passer l'examen de « schwyzertütsch » des Chambres romandes de commerce. Les candidats

ont réussi cette épreuve et, le plus souvent, brillamment, a fait savoir la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie.

C'est la deuxième série de diplômés de « schwyzertütsch » qui est ainsi délivrée et leur valeur commence à être reconnue dans les entreprises. Elle le sera d'autant plus que les nouveaux diplômés exercent des fonctions dirigeantes dans l'économie vaudoise.

Parallèlement à la polémique engagée au sujet de l'emprise grandissante du dialecte alémanique - phénomène souvent critiqué, mais rarement analysé en Suisse romande -, la Chambre vaudoise constate qu'un nombre croissant de Romands apprennent cette langue. Ils sont plus de 14 000, actuellement, et leur démarche est essentiellement d'ordre pratique. Elle vise à profiter davantage des relations qui existent avec la Suisse alémanique et à les développer le cas échéant.

Cet objectif est à la base de la méthode d'apprentissage du « schwyzertütsch ». Il explique aussi l'engagement des chambres de commerce dans ce domaine : l'examen ne porte pas seulement sur la langue, mais encore sur les connaissances du monde économique, social et culturel des diverses régions alémaniques.

Transfert de Morges à St-Imier

La Société anonyme Longines pour la vente en Suisse, établie à Morges, a fermé ses portes cet automne pour rejoindre la société mère à St-Imier, dans le Jura bernois. Cette mesure a été prise pour des raisons de rationalisation et elle a été hâtée par le prochain départ du directeur morgien.

Une vingtaine de personnes travaillent actuellement à Morges. Il y aura du travail pour elles dans les services de vente sur le marché suisse qui seront regroupés à St-Imier. 40 % ont déjà accepté cette offre. D'autres pourraient préférer trouver une activité dans la région morgienne.

La Société Longines pour la vente en Suisse, installée d'abord à Genève, avait été transférée à Morges vers 1980, quand le groupe Longines avait acheté les Montres Richard dans cette ville vaudoise.

suite page 18

Un architecte suisse chez le Tzar

A propos de la récente visite de M. Pierre Aubert en Union Soviétique, une lectrice de Genève nous écrit :

Qu'il me soit permis de rappeler le souvenir d'un grand architecte suisse en Russie que M. Pierre Aubert, notre ministre des Affaires étrangères, a omis de citer dans son discours à Léningrad parmi les Suisses ayant exercé jadis leurs talents en Russie, celui de Pietro Antonio Solari, né à Carona vers 1450, mort à Moscou en 1493.

Issu d'une célèbre dynastie d'artistes établie à Carona, Tessin, depuis le XII^e siècle, Pietro Antonio Solari, ingénieur, architecte et sculpteur, collabora avec son père à la construction de différentes églises à Milan et lui succéda dans la direction de la construction de l'Ospedale Maggiore de Milan et de la Chartreuse de Pavie.

En 1488, P.A. Solari se rendit en Russie. Nommé architecte général de Moscou, il y construisit une partie de la Cathédrale de l'Assomption. Au Kremlin, P.-A. Solari fut un des architectes de la Grande Salle, dite Solari, où les tzars russes furent couronnés. Avec un autre architecte, P.-A. Solari édifia le Palais à Facettes, baptisé ainsi à cause de sa façade à facettes de pierres blanches. C'est ici qu'Ivan le Terrible célébra la conquête de Kazan en 1552, et Pierre le Grand sa victoire à Poltova en 1709. P.-A. Solari édifia aussi une partie des murailles et des tours du Kremlin. Aujourd'hui même, on peut lire sur la tour principale la signature de Solari, gravée en l'an de grâce 1491.

Par la même occasion, une excursion courte dans l'histoire des relations Suisse-Russie : François Lefort, de Genève, décédé jeune en Russie, ami personnel du tzar Pierre le Grand, et nommé Amiral pour sa participation à la construction de la flotte russe, est bien connu. Un quartier de Moscou porte son nom.

Au temps de la famine, au canton de Glaris, Jean de Muralt, pasteur suisse à Saint-Petersbourg, y créa en 1814 la Société de bienfaisance, dans le but d'aider la population souffrante de sa patrie.

Le tzar Alexandre 1^{er}, élève reconnaissant de Frédéric Caesar La Harpe, son précepteur suisse, offrit à la société de bienfaisance un don considérable de 100'000 roubles afin de débarrasser la Suisse des conséquences néfastes de la disette.

La présence suisse en Russie était si bien appréciée que, lorsque l'Eglise suisse de Saint-Petersbourg fut incendiée, Nicolas II, le dernier tzar, fit un don de 10'000 roubles, se disant prêt à rembourser tous les frais de la reconstruction.

Pour mieux protéger les intérêts de la riche colonie suisse de Russie, toujours en expansion, la Confédération helvétique y fut représentée, depuis 1816, par un consul général. En 1906, un poste beaucoup plus important, celui de Ministre plénipotentiaire auprès de la Cour impériale de Russie, fut créé par la Confédération pour assurer les liens Suisse-Russie plus étroits et à tous les niveaux. M. Edouard Odier, de Genève, fut l'homme à s'occuper avec un grand succès des intérêts suisses à ce poste vital, ayant accès aux milieux les plus élevés. M. E. Odier fut reçu par le tzar, et resta en fonction jusqu'en 1919.

Entre la révolution d'octobre de 1917 et son retour dans la patrie, le Ministre plénipotentiaire suisse représenta les intérêts de certains autres pays européens en Russie, la Suisse étant toujours un pays neutre.

Irma Rosinmann
Journal de Genève



La Suisse
vous accueille
à Paris,
au restaurant
"La Charbonnade"

8, rue du Père Guérin (anc^t r. Gérard)
PARIS 13^e (métro Pl. d'Italie)
Tél. : 45.88.78.90

Service assuré de 12 h à 14 h, 19 h à
22 h 30 du mardi soir au samedi soir

Un centre culturel à la place de casernes

Les anciennes casernes militaires de Morges, construites au XVII^e siècle (le bâtiment fut d'abord un dépôt de blé et de sel) et désaffectées peu avant 1960 après la construction des casernes de Genève, vont être transformées en centre culturel régional et international. C'est l'intention de la Municipalité de Morges, qui soumettra au Conseil communal une demande de crédit de près de quatre millions de francs pour les travaux nécessaires.

Cet édifice, l'un des plus imposants de la vieille ville de Morges, devrait abriter le Musée Paderewski (collection illustrant la vie et l'œuvre du grand musicien polonais qui vécut longtemps à Morges), la Fondation Monod (souvenirs de Béat Henri Monod, premier landammann du canton du Léman), les Archives culturelles romandes (collection de livres et revues littéraires) plusieurs fonds musicaux (dont la collection de disques de Pierre Meylan, des legs d'Ysabelle Bard et de Lydia Opienska-Barblan et des documents de Paul Klecki), la Bibliothèque municipale (25 000 ouvrages), une bibliothèque pour jeunes (400 livres), ainsi que des salles de conférences, récitals et auditions.

Golay Buchel diversifie son activité

L'industrie de la bijouterie, branche principale des activités de Golay Buchel S.A., à Lausanne, n'a pas bénéficié pleinement de la reprise économique et reste secouée par des mutations structurelles. Le chiffre d'affaires du groupe a légèrement diminué en 1985 et il faut s'attendre à une stagnation en 1986. M. Bruno Meyer, président et administrateur délégué, a annoncé un développement accéléré de la diversification de l'entreprise, dans l'électronique qui se concrétise actuellement par la construction d'une nouvelle usine de la filiale Acomel, à Ecublens (VD), au prix de 15 millions.

Les résultats de l'exercice écoulé ont été exposés lors d'une conférence de presse qui a précédé l'assemblée des actionnaires. Si le chiffre d'affaires du groupe Golay Buchel a baissé de 208,5 mio en 1984 à 196,4 mio en 1985, le bénéfice consolidé a pu être accru de 45 % et a atteint 5,2 mio. En une année, le personnel a augmenté de 754 à 940 (dont 176 en Suisse). Le groupe, qui fêtera l'an prochain son centenaire est présent sur tous les marchés du monde, dans les domaines intermédiaires de la production et de la vente de bijouterie.

Golay Buchel Holding S.A. a enregistré, pour l'exercice allant de juillet 1985 à juin 1986 une marge brute d'autofinancement de 4,58 mio (4,74 l'exercice précédent) et un bénéfice net de 3,93 mio (3,88). Le capital, porté l'an passé de 6,85 à 9 mio, reçoit un dividende inchangé de 22,5 %.

Influencé par le refroidissement de la conjoncture d'abord aux Etats-Unis et maintenant aussi en Europe, le marché de la bijouterie n'est pas sorti de sa morosité. Pendant les sept premiers mois de 1986, le groupe Golay Buchel a réalisé un chiffre d'affaire de 116 mio, en baisse de 4,1 % par rapport à la même période de 1985.

canton de zurich

Nouveau directeur du Musée national suisse

Le Conseil fédéral a nommé M. Andres Furger (38 ans) directeur du Musée national suisse, à Zurich. Originaire de Erstfeld (UR), docteur en histoire, M. Furger est actuellement sous-directeur du musée d'histoire de Bâle. Il entrera en fonction le 1^{er} janvier prochain, succédant ainsi à Mme Jenny Schneider qui a donné sa démission pour raison d'âge.

Le conseil communal de Zurich soutient Pro Juventute

Lors de sa première séance après la pause estivale, le conseil communal de Zurich a soutenu la fondation Pro Juventute. Tous les partis, exceptés l'Action nationale (AN), les Organisations progressistes (Poch) et un député vert, ont en effet refusé de transmettre un postulat de l'AN visant à empêcher les élèves des écoles de participer aux actions de ventes et aux collectes de Pro Juventute. Les socialistes et les radicaux étaient unanimes pour affirmer qu'une telle décision serait un coup fatal pour « Pro Juventute », dans la mesure où la vente de cartes et de timbres sont une des principales sources de revenus. Ils considéraient que l'affaire des enfants de la grande route date de plus de vingt ans et ne peut justifier maintenant un coup si grave pour l'organisation.

Droit de vote à 18 ans : les Zurichois aux urnes en décembre

Les Zurichois se rendront aux urnes le 7 décembre prochain pour se prononcer sur l'abaissement de la majorité civique à 18 ans dans le canton, a indiqué le gouvernement cantonal. Les Zurichois ont déjà refusé à deux reprises, en 1974 en 1980, l'abaissement à 18 ans du droit de vote et d'éligibilité au plan cantonal. Ils s'étaient aussi prononcés négativement lors de la votation fédérale de 1979.

En taxi pour le prix d'un ticket de bus

La compagnie zurichoise de transport public a innové depuis le 1^{er} septembre. A côté des autobus trolleybus et autres trams, les Zurichois peuvent se déplacer à bord d'un taxi, et cela au prix d'un billet de bus normal. Cet essai sur une période de deux ans et demi est la solution la plus flexible et la meilleure marché, ont indiqué les responsables de l'opération.

Le taxi dessert une ligne du quartier de Freisenberg et concerne environ 520 habitations. C'est une compagnie de taxi qui loue ses services, et le montant total de l'opération s'éleva à 250 000 francs. La nouvelle ligne s'étend sur environ 750 mètres.

Fondation Pestalozzi : 25 ans au service de la jeunesse montagnarde

La « Fondation Pestalozzi pour favoriser la

formation professionnelle de la jeunesse montagnarde suisse » fête cette année ses 25 ans. Depuis 1961, la fondation - à ne pas confondre avec celle des villages d'enfants Pestalozzi - a distribué quelque 10 millions de francs, permettant à 2 000 écoliers, apprentis et étudiants de recevoir un appui financier pour leur formation, ont indiqué ses responsables lors d'une conférence de presse à Zurich.

Même si le besoin se fait moins sentir qu'au début des années 1960, l'aide de la fondation reste d'actualité. Aujourd'hui encore, 200 jeunes de régions défavorisées bénéficient d'un appui financier, qui leur est garanti pour toute la durée de leur formation professionnelle.

Les systèmes de bourses des cantons ont dans une certaine mesure pris le relais de l'assistance privée, mais des lacunes demeurent encore. L'ancien conseiller fédéral Fritz Honegger, président du conseil de fondation, a attiré l'attention sur les disparités flagrantes entre les cantons en matière de bourses d'étude. Des accords intercantonaux ou des prescriptions fédérales seraient bienvenues pour les corriger, a-t-il ajouté.

C'est grâce à un legs d'un couple de Suisses de l'étranger, les époux Honegger, que la Fondation Pestalozzi a pu être créée il y a un quart de siècle. Depuis, elle vit de dons qui proviennent aussi bien des grandes entreprises, banques, assurances ou industries, que des collectivités publiques ou des particuliers.

Ses instances, un Conseil d'une vingtaine de membres et un comité directeur de sept membres, gèrent un capital de 3,3 millions de francs. Sur le terrain, des enseignants des inspecteurs scolaires assurent un relais bénéficiaire avec les bénéficiaires potentiels de la fondation.

43 bronzes chinois remis à la ville

Une collection de 43 bronzes chinois datant du 14^e au 8^e siècle avant J.C. a été remise au musée Rietberg de la ville de Zurich. Ces objets proviennent de la succession d'Ernst Inkler, négociant suisse d'import-export qui vécut au Japon et à Hong-Kong. Ils seront exposés à Genève l'année prochaine, à une date qui n'a pas été précisée.

Les objets, qui enrichiront le département chinois du musée Rietberg, proviennent des dynasties Shang (16^e - 11^e siècle avant J.C.) et Zhou (11^e - 3^e avant J.C.). Les pièces maitresses de la collection sont constituées par des récipients en bronze, qui étaient utilisés pour le culte des ancêtres et accompagnaient jusque dans leur dernière demeure les notables de ces sociétés très hiérarchisées.

Ces récipients ont été coulés d'un seul jet et de riches reliefs les décorent. Outre ces œuvres, la collection contient aussi d'autres bronzes et différentes pièces d'une qualité qualifiée d'excellente. Une partie de la collection sera exposée en permanence au musée Rietberg.